

LIVRET D'ACCUEIL 115 DE LA CHARENTE



Je ne sais pas où dormir ce soir, que faire ?



Pour avoir un endroit où dormir, vous pouvez appeler le 115 gratuitement. Le 115 est disponible **7 jours /7 et 24h/24h**. Les écoutants peuvent vous demander des informations pour comprendre votre situation. Il s'agit d'un numéro d'urgence.

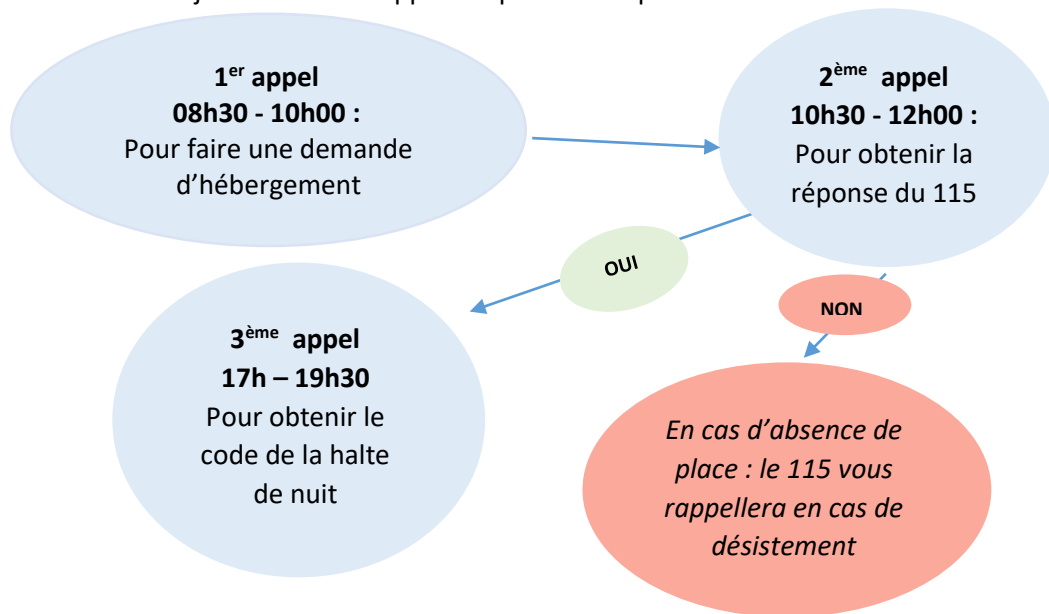
Pour toute autre demande liée à l'hébergement ou l'alimentation, merci de vous référer aux travailleurs sociaux de l'AFUS 16 joignable sur leur ligne directe. Vous pouvez solliciter un hébergement à tout moment néanmoins **les jours d'orientation sont les :**

LUNDIS

MERCREDIS

VENDREDIS

Lors de ces journées il faut appeler à plusieurs reprises :



S'il n'y a pas de place d'hébergement, vous pouvez demander par le biais du 115, le passage de la maraude sur le Grand Angoulême (Omega) et le Grand Cognac (La Croix Rouge). Cela permet de venir à votre rencontre dans la rue afin de vous informer sur vos droits, vous donner une aide alimentaire/vestimentaire d'urgence, vous accompagner physiquement si besoin, mais aussi de vous permettre d'organiser votre hébergement.

Quel type d'hébergement vais-je avoir ?

▪ LES HEBERGEMENTS COLLECTIFS

- Le « Rond-Point » à Angoulême

- Emmaüs à La Couronne

Les chambres peuvent être communes. Il n'y a pas de possibilité de rester sur place la journée. Durée de séjour : **1 à 10 jours**, sous réserve du respect du règlement (présenté en début de séjour par les accueillants). Se présenter sur place à 17h30. Les chiens ne sont pas acceptés à **Emmaüs**. **Au Rond-point**, un chien est accepté par personne.

▪ L'HEBERGEMENT A L'HÔTEL

Vous pouvez être orienté seul ou à deux selon votre choix. Les adresses des hôtels vous seront indiquées par le 115. La durée varie entre 1 et 3 nuits.

▪ L'HEBERGEMENT INDIVIDUEL

Nous les appelons les « *haltes de nuit* ». Elles se trouvent sur **tout le département** et se présentent comme des studios individuels. Elles peuvent comporter deux places, vous êtes orienté seul ou à deux selon votre choix. La durée de prise en charge varie de 1 à 7 jours.

ACCES AUX HALTES DE NUITS (2 POSSIBILITES) :



A l'aide d'un digicode, **vous devez contacter le 115 à partir de 17h pour avoir le code**. Il n'y a que le 115 et vous qui connaissez le code. Pour les haltes de Cognac : le code vous est donné à l'accueil de jour Le Puzzle (41 rue Plumejeau) entre 17h30 et 18h



4 haltes de nuit s'ouvrent à l'aide d'**une clé à la mairie** des communes où vous êtes orienté. Il faudra donc arriver avant la fermeture de la mairie, soyez vigilant aux horaires de bus.

Si vous n'allez pas à la halte de nuit prévue, **prévenez le 115 par téléphone impérativement**. Des sanctions peuvent être prises dans le cas inverse. Les animaux sont acceptés sous votre responsabilité. Pensez à le signaler au 115. Si vous avez des rendez-vous prévenez le 115 qui tentera de vous orienter au mieux selon les disponibilités.

DURÉE DES ORIENTATIONS EN HALTES DE NUIT :



Le jour de votre sortie vous devez **enlever toutes vos affaires, laisser l'endroit propre et quitter l'hébergement avant 9h30** le matin afin que le code soit changé et que le ménage soit fait. Un état des lieux est fait après chaque départ.

Comment se rendre à l'hébergement ?



Pour pouvoir se rendre à l'hébergement proposé (en dehors d'Angoulême et de Cognac), il existe des lignes de bus CITRAM et THORIN qui coûtent **1 euro (bus jaune)**. Les accueils de jour de l'Eclaircie et du Puzzle peuvent vous fournir des explications pour vous rendre jusqu'à la halte de nuit proposée par le 115. Des bus STGA circulent également sur l'ensemble de l'agglomération d'Angoulême tous les jours.

Comment faire pour manger ?



Dans les hébergements individuels les repas ne sont pas inclus. Il existe des solutions sur Angoulême et le département :

- **Du lundi au vendredi (le midi)**: Appeler le 115 avant 10h pour vous inscrire à la **restauration sociale** (Rue des cordonniers 16000 Angoulême) ou rapprochez-vous de votre travailleur social pour en bénéficier. Il faut y être à 12h.
- **Week-end et jours fériés** : Eclaircie (repas froid)
- **Mercredis de 19h30 à 21h** : Distribution de soupe par Soup'O'Potes à la place Hergé (centre-ville d'Angoulême)
- **Samedis de 8h à 9h30** : Petit déjeuner solidaire à Emmaüs (À proximité du bâtiment des archives près de la gare à Angoulême)
- **Dimanche soir de 19h30 à 21h00** : Distribution de soupe réalisée par AGIR à la Place Mulac à Saint Cybard
- Possibilité d'avoir un colis alimentaire **le mercredi et vendredi** si vous passez au **Puzzle de Cognac** (41 rue Plumejeau) **avant 17h30**.

SI VOUS ETES EN HEBERGEMENT COLLECTIF : Au Rond-point vous êtes automatiquement inscrit pour les repas du midi (12h-12h30) et du soir (19h). A Emmaüs vous êtes inscrit pour les repas du soir et les petits déjeuners.